

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 12 février à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :

Marie-Françoise ALBERT, Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE.

Étaient excusés :

Loïc LAURENÇOT, Jean-Paul GRESSARD, Pascal MONNIER.

Procurations

Loïc LAURENÇOT donne procuration à Fabien DESGRANGES.
Jean-Paul GRESSARD donne procuration à Gilbert DUHOUX.

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 07.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE.

Ordre du jour

1. Vente d'une parcelle communale à un particulier
 2. Diagnostic assainissement
 3. État des comptes
 4. Bilan des travaux
 5. Organisation du printemps des poètes par le CCAS
 6. Quelques informations de la CCPH
 7. Divers
- Questions-réponses

1. Vente d'un terrain communal à un particulier

Ce point a déjà été discuté, il s'agit de la parcelle 664, rue de la Grande Goutte. La décision de vente n'a pas encore été prise car il fallait auparavant s'informer sur la nature du puits qui s'y trouve.

Depuis, il a été établi qu'il n'y a pas de source qui alimente ce puits. Il n'a donc pas d'intérêt pour la commune. Il sera simplement demandé à l'acheteur de ne pas le boucher. C'est un puits d'environ 6 mètres de profondeur.

Prix de vente de la parcelle : 20 euros le mètre carré. La parcelle fait 100 m². Les frais de bornage et de notaire seront couverts par l'acheteur.

Délibération

Le Maire soumet au vote la vente de la parcelle 664.

Vote : oui à l'unanimité

2. Restitution du diagnostic assainissement

La réunion de restitution par le cabinet Geoprotech a eu lieu le 29 janvier en mairie, suite au passage de caméras dans les réseaux.

Les plans sont présentés aux conseillers municipaux.

Parmi les plus gros problèmes, la canalisation qui relie Chagey à Luze est cassée, entre autre dans la rivière. Elle doit être refaite, pour cela un puits de relevage doit être créé sur la route départementale. Puis les canalisations passeraient par le lieu-dit du Moulin.

Le cabinet a fait la liste des problèmes ainsi qu'une évaluation des coûts de réparation des points relevés et des préconisations pour prioriser concernant les travaux à engager.

L'ensemble des travaux sur Luze et Chagey coûterait 3,5 M € : 1,5 pour la station d'épuration, le reste pour les réseaux.

La commission de travaux qui se réunit prochainement proposera des priorités.

3. Les comptes de la commune

Fabien Desgranges, premier adjoint, présente l'état des comptes et la préparation du bilan 2023. L'excédent de 2545,01 € du CCAS sera intégré au budget communal, puisque le budget annexe du CCAS n'existe plus en 2024.

La réserve du compte de fonctionnement de la commune aujourd'hui est de 527 000 €. La réserve pour l'assainissement est de 177 000 €.

4. Bilan des travaux

Ralentisseurs

Un agent de la DIRE est venu à Luze pour repérer avec les adjoints aux travaux les emplacements possibles.

Fenêtres

L'employée Océane Jeanney refait les cadres de fenêtres et les portes de la mairie.

Commission travaux

Réunion le samedi 24 février à 9 heures.

Intégration à la commission

Pierre Abry serait d'accord d'intégrer la commission travaux, le conseil municipal approuve cela.

5. Activités du CCAS

Réunion du CCAS

Sylvaine Wartelle, deuxième adjointe présente les avancées des travaux du CCAS. Celui-ci s'est réuni le 5 février dernier.

Il a préparé l'animation intergénérationnelle autour du Printemps des poètes : le jeudi 14 mars avec les enfants de l'école, des aînés du village qui sont invités et les membres du CCAS et les membres du conseil municipal.

Il a été fait le bilan du repas de Noël des aînés. Plutôt positif tant sur la qualité du repas lui-même que sur l'ambiance et les animations qui ont été proposées. Les convives sont partis plus tard et de façon plus échelonnée que l'an dernier. La distribution des colis a ensuite eu lieu.

Jeu des 1 000 €

Le « jeu des 1 000 € » de France Inter, plus ancien jeu radiophonique en France et suivi quotidiennement par 1,6 millions d'auditeurs a répondu positivement à notre invitation et va enregistrer 5 émissions à Luze le vendredi 29 mars à la Maison du Temps Libre.

Sylvaine Wartelle présente l'organisation à prévoir pour l'accueil de l'équipe d'animation et enregistrement, ainsi que la communication à réaliser afin de faire venir du public.

La salle sera installée par les employés et des volontaires du conseil municipal.

Deux enregistrements ont lieu : à 17h00 et à 18h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Ce type d'événement est une première à Luze, ce sera l'occasion d'une mise en lumière du village et de sa dynamique.

6. Quelques informations de la CCPH

La piste cyclable

Une réunion s'est tenue récemment pour préciser le projet de piste cyclable qui reliera la voie du tram à Châlonvillars.

Le Maire présente le projet de parcours et les aménagements à prévoir.

Les études sur la faune et la flore sont faites. En 2024, des prestataires vont être consultés et la finalisation du tracé sera faite pour la fin d'année. L'enquête publique aura lieu début 2025.

La réception et la clôture des travaux auront lieu en 2026, si le projet ne prend pas de retard.

Les Guinnottes

Une étude du nombre d'emploi sur les zones des Guinnottes a été réalisée. Au 1^{er} janvier 2024 : 745 salariés travaillent sur l'ensemble du Pôle de développement économique des Guinnottes, pour 26 hectares aménagés. On compte 20 emplois à l'ha sur les Guinnottes 1 et 50 emplois à l'ha sur les Guinnottes 2 .

Évolution du nombre de salariés : depuis l'implantation des entreprises sur les Guinnottes 2, 70 emplois supplémentaires ont été créés, soit 15% des emplois de Guinnottes 2.

7. Divers

Maisons et terrains en vente

Il n'y a pas de maisons en vente en ce moment à notre connaissance.

Quelques terrains sont à vendre, dont un nouveau rue de la Grande Goutte.

Retour sur la cérémonie des vœux

Françoise Albert a préparé une liste d'affaires pour constituer un kit de matériel pour les cérémonies. Son acquisition sera faite prochainement.

École

La personne employée en service civique est très souvent absente, cela pose problème pour l'organisation de l'école.

Aire des gens du voyage

Le président de la communauté de commune a émis le souhait que les conseils municipaux délibèrent sur la question. Sans aire des gens du voyage, le PLUi sera toujours bloqué par la préfecture.

Syndicat des eaux de Champagne

Une réunion s'est tenue récemment, il y a été présenté des travaux estimés à 8 000 € à Luze pour la choration automatique et 38 000 € pour un By Pass.

Les problèmes de casse et de fuites d'eau sont de plus en plus nombreux à cause des mouvements de terrains, conséquence de l'évolution du climat.

Avenir du syndicat des eaux de Champagne : le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux communautés de communes est prévu par la loi en 2026. Le syndicat des eaux de Champagne peut perdurer et la Communauté de commune pourrait alors déléguer la gestion au syndicat actuel. Cette solution

permet de garder les compétences proches des collectivités concernées et peut-être aussi une meilleure maîtrise des dépenses.

Questions et réponses avec le public

Taille des haies.

Des haies gênent à plusieurs endroits sur des trottoirs, en particulier devant une maison qui n'est plus habitée suite à un décès.

Le Maire clôt la séance à 22h24.
